







# Activité 3: Application dans 3 sites du bassin des plans de développement stratégique, et des solutions nexus eau – énergie – agriculture

### Démarche méthodologique

Cette activité concerne les actions d'appui aux communautés locales sur les zones prioritaires du projet.

L'objectif de ces activités vise d'abord à mettre en œuvre des mesures d'appui aux communautés locales sur la base de problématiques Nexus concrètes identifiées dans les différents schémas d'aménagement et de gestion des eaux disponibles.

Afin de permettre l'implémentation efficace et appropriée de cette intervention, les approches suivantes ont été proposées :

- Faire un état des lieux spécifiques des problématiques Nexus ainsi qu'un bilan énergétique ;
- A partir de ces enjeux-clefs, définir des solutions Nexus et leur processus de mise en œuvre au travers d'une étude de faisabilité ;
- Mettre en œuvre les solutions proposées de manière concertée.





## Logique de travail pour la zone prioritaire Fouta-Djalon

#### **ETATS DES LIEUX**

Sur les 3 sources principales du Bafing

> Collecte des données existantes



### Acquisition de connaissances:

Sols, climatologie, débits/captages, sédimentation, mesure qualitative



BD Observatoire Sénégal

## Pour la mise en place

Protection des captages (faisabilité) et sources prioritaires

d'indicateurs de suivi

#### **ETUDES ET PLANS**

Définition d'un plan de conservation et de développement

Potentiel d'aménagement des bas-fonds Bilan énergétique préliminaire-alternative au gros consommateurs de bois

Plan de promotion de l'utilisation d'alternatives au bois -> BIOENERGIES



Protection des captages, aménagement sources prioritaires Extension et aménagement irrigation, implémentation des solutions durable - agroforesterie

Développement d'alternative pour gros consommateurs de bois +communautés

#### INTERVENTIONS LOCALES

Concertation, Sensibilisation des communautés – organisation et renforcement des capacités des organisations de gestion de l'irrigation





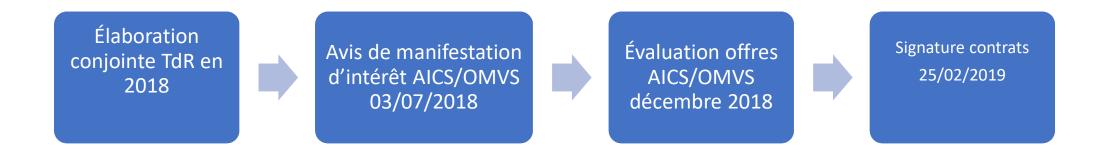
## Logique de travail pour la zone prioritaire Haut Bassin Malien

#### **ETATS DES LIEUX ETUDES ET PLANS** Haut bassin malien Bilan énergétique Revue des règles de Etude faisabilité **BAFOULABE** préliminaire- études sources gestion +cartographie infrastructures de alternatives Collecte des données lutte contre érosion existantes dégradation Etude et elaboration Plan de gestion et d'utilisation Dégradation environnementale d'un plan occupation **BIOENERGIES** environnemental, érosion des sols POAS des sols, hydroélectricité Occupation des sols Solutions durables en matière de pratiques agricoles, d'irrigation + **BD Observatoire** Cartographie mesures contre érosion Senegal et pertes des terres arables INTERVENTIONS LOCALES Cadre de concertation sur la gestion des ressources+ sensibilisation/mobilisation par rapport aux bonnes pratiques





## Etapes lancement études « État des lieux et Faisabilité »







## Résultats attendus

N. lot	N. résultat	Résultat attendu
1 Fouta- Djalon	1.1	L'état des lieux concernant les phénomènes d'érosion, l'hydrologie des têtes de sources, l'organisation et l'impact des activités anthropiques dans le massif du Fouta-Djalon est réalisé.
	1.2	Les études de faisabilité des options d'interventions possibles et leurs planifications la zone des têtes de sources du Bafing sont réalisées.
2 Haut Bassin Malien	2.1	L'état des lieux concernant le niveau de dégradation environnementale dans la zone du Haut Bassin Malien est réalisé.
	2.2	Les études de faisabilité des options d'intervention et de planification des interventions et des solutions à mettre en œuvre au niveau des communautés locales sont réalisées.





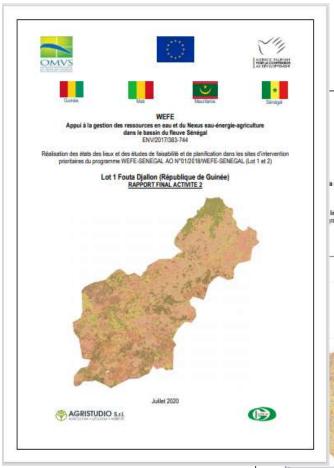
### Responsabilités de AICS

- 1. Orienter en cas de besoin le(s) Contractant(s) sur le travail à faire et superviser la conduite de l'étude ;
- 2. Appuyer le(s) Contractant(s) si nécessaire (mise à disposition de documents référentiels, échanges/discussions réguliers avec le Consultant, etc.)
- 3. Organiser les réunions internes de discussions/d'échanges sur divers sujets (collecte et validation des données nécessaires, etc.)
- 4. Réceptionner les rapports du (des) Contractant(s);
- 5. Transmettre au(x) Contractant(s) les commentaires et observations sur les rapports provisoires ;
- 6. Organiser la validation des différents rapports soumis par le(s) Contractant(s);
- 7. Transmettre et diffuser les rapports au niveau des membres du Comité Consultatif des acteurs impliqués dans le Projet WEFE-SENEGAL;
- 8. Vérifier la conformité de la facturation du(s) Contractant(s) conformément aux modalités de paiement définies dans la proposition.

L'OMVS et le CCR appuieront l'AICS dans ces taches en qualité de membres de l'UGP.

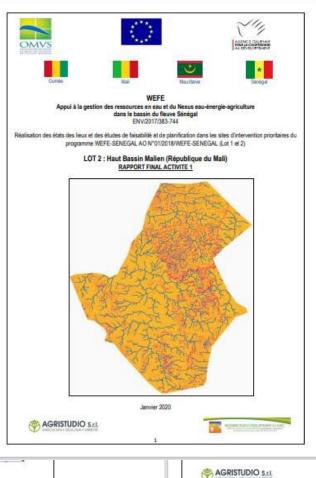








AGRISTUDIO S.I.





Commission





Appel à propositions pour la réalisation d'actions communautaires (en cours)

**Objectif général**: Identifier et mettre en œuvre des projets communautaires dans les zones prioritaires du programme, le Fouta-Djalon en Guinée et le Haut Bassin Malien au Mali.

### **Objectifs spécifiques:**

- Renforcer les compétences au niveau local pour une gestion durable des ressources naturelles;
- Améliorer la protection des ressources en eau, des sols et de l'environnement dans les zones d'intervention.





## Priorités de l'appel à propositions :

### Lot 1 : Fouta-Djalon (Guinée), Région de Mamou, Commune rurale de Tolo :

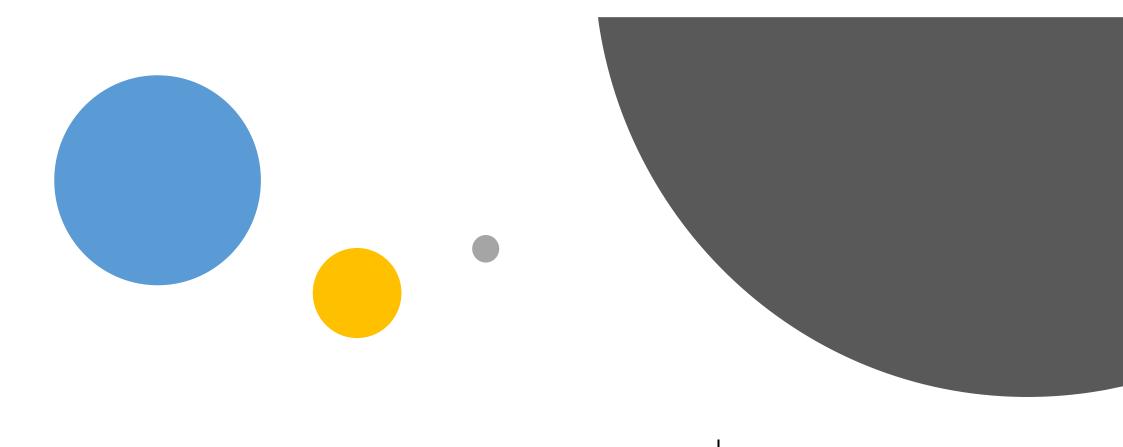
- Promotion d'une gestion durable des ressources naturelles et de l'éducation à l'environnement et à l'utilisation de source d'énergie alternatives et durables ;
- Élaboration et promotion d'un plan pour la gestion et l'utilisation des bioénergies au niveau régional ;
- Mise en place d'une organisation communautaire de gestion et maintenance des périmètres irrigués et appui à la gestion collective des ouvrages d'irrigation ;
- Développement de solutions durables pour l'agriculture.

# Lot 2 : Haut Bassin Malien, Région de Kayes, Cercle de Bafoulabé, communes rurales de Bafoulabé, Oualia et Mahina :

- Élaboration et promotion d'un plan pour la gestion et l'utilisation des bioénergies au niveau régional ;
- Mise en œuvre du cadre local de concertation et d'action pour la gestion durable des ressources naturelles;
- Soutien aux organisations villageoises.







Merci pour l'attention